

PROVINCE DE QUÉBEC41^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 21 SEPTEMBRE 2017**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 21 septembre 2017*

Aujourd'hui, à treize heures vingt-cinq minutes, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 121 Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.